





Le Président : Christophe RIEANT

joue.natation@wanadoo.fr

à tous les adhérents du club

*

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Vous êtes convoqué à **l'Assemblée Générale ORDINAIRE 2018 du Club** qui aura lieu à JOUE LES TOURS, **Maison des Associations, rue du Clos Neuf** (grande salle au rez de chaussée, entrée par le parking) :

Le vendredi 23 novembre 2018 à 18 heures 00

Ordre du jour :

- Rapport moral du Président,
- Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 1^{er} décembre 2017
- Rapport financier du Trésorier : compte d'exploitation et bilan de l'exercice clos le 31 août 2018
- Rapport des Contrôleurs aux comptes,
- Approbation du rapport financier, du compte d'exploitation et du bilan,
- Présentation des projets du Club, et du budget prévisionnel 2018-2019,
- Fixation des cotisations pour la saison 2019 / 2020
- Désignation des Contrôleurs aux Comptes,
- Renouvellement partiel du Comité Directeur,
- Compte rendu sportif de la saison 2017 / 2018, et palmarès,
- Intervention du représentant de la Ville de JOUE LES TOURS et des personnalités présentes,
- Questions diverses.

La PRESENCE des NAGEURS ET de leurs PARENTS est INDISPENSABLE

L'assemblée générale fixe les orientations de l'année; c'est aussi un moment de rencontre entre les parents, les sportifs, les entraîneurs, et les bénévoles qui donnent sans compter leur temps et leur énergie pour faire vivre le club et permettre à votre enfant de pratiquer son sport dans de bonnes conditions. Sans bénévoles et sans l'aide des parents, le club ne peut fonctionner.

→ Votre enfant ou vous-même êtes concerné : participez à la vie du Club.

Un vin d'honneur sera offert à l'issue de l'assemblée générale.

→ Pour prolonger l'assemblée générale : un repas convivial « auberge Espagnole » vous est proposé (voir l'invitation jointe) : venez nombreux...

Ci-joint (à retourner au club avant le 15 novembre 2018) :

- un coupon réponse de participation à l'assemblée générale et au repas (au bas de l'invitation jointe),
- un pouvoir (original à imprimer, compléter, dater et signer, à déposer au bureau du club ou retourner par courrier, en cas d'impossibilité motivée d'être présent),
- un bulletin de candidature au Comité Directeur (6 postes vacants doivent être pourvus)

Nous comptons absolument sur votre présence, Cordialement,

Le Président, Christophe RIEANT,

Centre Aquatique Bulle d'O 3, rue Jean Bouin 37300 JOUE LES TOURS Tél. 02 47 67 68 91 joue.natation@wanadoo.fr

nataquashop

CNDS

Centre-Val de Loire

Active & Sportive

lours

métropole

Joue Natation – Centre Aquatique Bulle d'O, 3 Rue Jean Bouin, 37300 JOUE LES TOURS Tél.: 02 47 67 68 91 (répondeur) @: joue.natation@wanadoo.fr Site: www.jouenatation.sportsrégions.fr

POUVOIR

(à retourner au bureau du Club avant le 15 novembre 2018)

Je soussigné(e) Nom :	Prénom :	, représentant légal de :		
* Nageur : Nom :	Prénom :	Groupe :		
* Nageur : Nom :	Prénom :	Groupe :		
* Nageur : Nom :	Prénom :	Groupe :		
(* à compléter pou	r les enfants mineurs)			

Donne tous pouvoirs à M

à l'effet de :

• me représenter à l'assemblée générale ORDINAIRE du Club JOUE NATATION, qui se tiendra le 23 novembre 2018 à 18 h 00, à JOUE LES TOURS, Maison des Associations, rue du Clos Neuf, avec l'ordre du jour suivant :

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Rapport moral du Président,
- Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 1^{er} décembre 2017
- Rapport financier du Trésorier : compte d'exploitation et bilan de l'exercice clos le 31 août 2018
- Rapport des Contrôleurs aux comptes,
- Approbation du rapport financier, du compte d'exploitation et du bilan,
- Présentation des projets du Club, et du budget prévisionnel 2018-2019,
- Fixation des cotisations pour la saison 2019 / 2020
- Désignation des Contrôleurs aux Comptes,
- Renouvellement partiel du Comité Directeur,
- Compte rendu sportif de la saison 2017 / 2018, et palmarès,
- Intervention du représentant de la Ville de JOUE LES TOURS et des personnalités présentes,
- Questions diverses.
- prendre part aux délibérations, émettre tous avis, voter sur toutes les questions à l'ordre du jour,
- signer la feuille de présence, substituer et faire tout ce qui sera utile et nécessaire.

Fait à	le	2018
Ecrire : « bon pour pouvoir » :		
Signature :		

DECLARATION DE CANDIDATURE au COMITE DIRECTEUR de JOUE NATATION

Assemblée Générale Elective du 23 novembre 2018

(Date limite de candidature : 15 novembre 2018)

Le (la) soussigné(e):

Nom: Prénom:

Adresse complète :

Date et lieu de naissance : né(e) le à

Déclare par la présente, faire acte de candidature au Comité Directeur du Club JOUE NATATION,

Fait à le 2018

Signature:

RAPPEL

Pour être candidat, il faut au jour du vote :

- Avoir plus de 18 ans et être licencié au club
- ou être parent d'un enfant mineur licencié au club
- et être à jour de sa cotisation de l'année

Pour être électeur, il faut au jour du vote :

- Avoir plus de 16 ans et être licencié au club,
- ou être parent d'un enfant mineur licencié au club
- et être à jour de sa cotisation de l'année

Composition du Comité Directeur après l'assemblée générale du 25 novembre 2016 :

Membres sortants en 2018 (élus en 2014)		Membres sortants en 2020 (élus en 2016)			
BENARD	Marie-Paule	Secrétaire adjointe (démissionnaire)	BENARD	Gérard	Secrétaire
BERAUDY	Jean-Louis	Membre	JOURDAIN	Magali	Vice Présidente
CLENET	Roger	Trésorier	SELIG	Françoise	Membre
FAYOLLE	Michel	Membre (démissionnaire)	BRETONNIERE	Marie-Odile	Membre (démissionnaire)
MESLET	Thierry	Membre (démissionnaire)			
RIEANT	Christophe	Président (démissionnaire)			







ATATION JOUE NATATION – Centre Aquatique Bulle d'O, 3 Rue Jean Bouin, 37300 JOUE LES TOURS Tél. : 02 47 67 68 91 @: joue.natation@wanadoo.fr Site internet : www.jouenatation.sportsregions.fr

Tours métropole Val de Loire

- 0.02

Association loi de 1901 - SIRET n° 338 265 788 000 20 Code NAF APE 9312 Z Affiliation FFN n° 06 037 3398 Agrément JEUNESSE ET SPORTS n° 37.S.384

Invitation aux nageurs et à leurs Parents

Le comité directeur du club vous invite le vendredi 23 novembre 2018

A prolonger l'assemblée générale du club (Maison des Associations, rue du Clos Neuf, JOUE LES TOURS) par un repas



avec les nageurs et nageuses et leurs parents, les entraîneurs, les dirigeants, officiels et bénévoles.

Chacun pourra apporter un plat

ou un dessert à partager (pour 3 ou 4 personnes),



Pour une bonne organisation, merci de confirmer votre participation au moyen du coupon réponse ci-dessous. Les enfants mineurs devront être accompagnés d'un adulte.

Pour une bonne organisation, merci de confirmer votre participation au moyen du coupon réponse ci-dessous.



Le (la) soussigné(e) Nom :	Prénom :		, représentant légal de :
* Nageur : Nom :	Prénom :	Groupe:	
* Nageur : Nom :	Prénom :	Groupe:	
* Nageur : Nom : (* à compléter pou	Prénom : or les enfants mineurs)	Groupe :	
Participera à l'assemble	ée générale du 23 novembre 2018	NON	(rayer la mention inutile)
 Participera à la soirée a 	micale du 23 novembre 2018	NON	(rayer la mention inutile)
☐ Un	e entrée (salade, charcuterie, etc) plat salé (quiche, pizza, tarte à l'oignon, dessert (gâteau, tarte, salade de fruits, e	•	(cocher la case correspondante) ves, etc),

Date: 2018 Signature (pour les mineurs, signature des parents)











CNDS



JOUE NATATION – Centre Aquatique Bulle d'O, 3 Rue Jean Bouin, 37300 JOUE LES TOURS

Tél.: 02 47 67 68 91 @: joue.natation@wanadoo.fr site: www.jouenatation.sports regions.fr

Association loi de 1901 - SIRET n° 338 265 788 000 20 Code NAF APE 9312 Z

Affiliation FFN n° 060373398 Agrément JEUNESSE ET SPORTS n° 37.S.384

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Séance du 1^{er} décembre 2017 PROCES-VERBAL

L'assemblée générale ORDINAIRE du Club **JOUE NATATION**, dont le siège est à 37300 JOUE LES TOURS, Centre Aquatique Bulle d'O, 3 rue Jean Bouin, identifié au SIRET sous le n° 338 265 788 000 20 Code NAF APE 9312 Z, affilié à la Fédération Française de Natation sous le n° 06 037 3398, agréé Jeunesse et Sports n° 37 S 384, s'est réunie à JOUE LES TOURS, à la Maison des Associations, rue du Clos Neuf, le vendredi 1^{er} décembre 2017 à 18 heures 30, sur convocation adressée aux adhérents par e-mail ou courrier postal du 30 octobre 2017

La réunion est présidée par Christophe RIEANT, Président ; le secrétariat de séance est assuré par Gérard BENARD, secrétaire général, assisté de Roger CLENET.

Rappel des statuts

III – ADMINISTRATION et FONCTIONNEMENT

..

Article 9

L'assemblée générale de l'association comprend tous les membres prévus au premier alinéa de l'article 3, à jour de leurs cotisations etc...

Article 10

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents et éventuellement représentés à l'assemblée. Pour la validité des délibérations, la présence du quart des membres visés à l'article 9 est nécessaire. Si ce quorum n'est pas atteint, il est convoqué, avec le même ordre du jour, une deuxième assemblée, à six jours au moins d'intervalle, qui délibère quel que soit le nombre des membres présents.

Le Président constate à l'ouverture de la séance, ainsi justifié par la feuille de présence et les pouvoirs ciannexés, que :

Le club compte à ce jour 294 adhérents licenciés, le quorum fixé par l'article 10 des statuts pour une assemblée ordinaire et pour une assemblée générale extraordinaire est d'un quart soit 74 adhérents présents ou représentés.

Le Président constate avec la feuille de présence que le quorum est atteint tant pour l'assemblée générale ordinaire que pour l'assemblée générale extraordinaire, et que l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral du Président,
- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 novembre 2016
- Rapport financier du Trésorier, compte d'exploitation et bilan de l'exercice clos le 31 août 2017
- Rapport des Contrôleurs aux comptes,
- Approbation du rapport financier, du compte d'exploitation et du bilan,

- Présentation des projets du Club, et du budget prévisionnel 2017-2018,
- Fixation des cotisations pour la saison 2018 / 2019
- Désignation des Contrôleurs aux Comptes,
- Compte rendu sportif de la saison 2016 / 2017, palmarès,
- Intervention des personnalités présentes,
- Questions diverses.

ACCUEIL

Le Président Christophe RIEANT ouvre l'assemblée à 18 h 15, souhaite la bienvenue à l'assistance et accueille Mr Bernard HUMBLOT, Maire Adjoint aux sports de la ville de JOUE LES TOURS, Mr Vincent TELEGA, 1^e adjoint au Maire de JOUE LES TOURS délégué aux Finances, Mr Mohamed MOULAY, Vice Président délégué aux Sports de la Région CENTRE VAL DE LOIRE, et Philippe ROUSSEAU, Président du Comité Départemental de Natation FFN.

Puis il propose à l'assemblée d'aborder les différents points de l'ordre du jour, en modifiant l'ordre pour tenir compte des impératifs horaires de Mr MOULAY.

2 = RAPPORT MORAL du PRESIDENT

Le Président Christophe RIEANT présente son rapport moral (annexé au présent procès verbal) et précise notamment :

Il préside sa 7^{ème} assemblée générale, il pensait arrêter mais finalement va continue, car il ne veut pas quitter sa fonction alors que la situation financière est difficile.

Il faut aussi gérer l'affectation du club dans les 2 piscines de la ville, les changements d'horaires et de lieu pénalisant les parents, et le club. Il faut aussi tenir compte des pannes qui sont imprévisibles.

Il faut également renouveler l'équipe dirigeante (la difficulté étant connue par toutes les associations), Le club pourrait cesser de fonctionner si les dirigeants arrêtent sans remplaçants.

Il remercie les entraîneurs, et notamment ceux qui ont quitté le club (Rodolphe FASSOT parti à BLOIS, Thomas JUNG, dont l'emploi du temps ne lui permet plus de participer, et accueille Julie LEBOUC, venue de SAUMUR).

Il excuse Jean-Louis BERAUDY, qui est absent pour la 1^{ère} fois depuis 1975, car il est aux Championnats de France à Montpellier avec Maëlle DAVID,

Le Président remercie enfin tous les bénévoles et les partenaires qui aident le club.

Gérard BENARD, secrétaire, met aux voix l'adoption du rapport moral du Président :

> Contre : 0, Abstention : 0 = le rapport moral du Président est adopté à l'unanimité.

3 = APPROBATION du PROCES VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE du 25 novembre 2016

Gérard BENARD, secrétaire, reprend les points principaux du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 novembre 2016 dont une copie a été adressée à tous les adhérents avec la convocation. Il demande à l'assemblée s'il y a des questions ou observations.

En l'absence de questions ou observations, le Président met aux voix l'adoption de ce procès verbal :

Contre : 0, Abstention : 0 = le procès-verbal de l'assemblée générale du 25 novembre 2016 est adopté à l'unanimité.

1 = INTERVENTION de Monsieur Mohamed MOULAY, Vice Président délégué aux Sports de la Région CENTRE VAL DE LOIRE

Le Président Christophe RIEANT propose de donner maintenant la parole à Mr Mohamed MOULAY, qui a un autre enfantement et devra quitter l'assemblée avant la fin des travaux.

Mr MOULAY remercie le club de l'avoir invité à cette assemblée, à laquelle il participe avec plaisir, et avec la double « casquette » de représentant de la Région CENTRE VAL DE LOIRE, dont il est Vice Président délégué aux Sports, et parent de nageur adhérent du club.

Il rappelle que la ville et la Région doivent continuer à accompagner les associations et les clubs sportifs.

La région travaille beaucoup avec les 44 clubs de la région et la Ligue régionale. Elle soutient particulièrement l'établissement « l'Odyssée » à CHARTRES pour en faire un centre d'entrainement national.

Il explique encore que la région met en place le dispositif CAP ASSO qui permet les clubs de se structurer et de se développer (notamment vers les publics jeunes, féminins, handicapés, santé).

Il se fait le porte parole du Conseil Régional pour féliciter le club pour son action et les résultats obtenus, et incite les dirigeants à continuer dans ce sens.

Il regrette de devoir quitter la réunion rapidement en raison d'une autre assemblée générale et remercie l'assemblée

Christophe RIEANT remercie Mr MOULAY de ses propos et du soutien du Conseil Régional CENTRE VAL DE LOIRE.

<u>4 = RAPPORT FINANCIER du TRESORIER, COMPTE D'EXPLOITATION ET DE RESULTAT, et BILAN de l'exercice clos le 31 août 2016</u>

Le Président passe la parole à Roger CLENET, Trésorier, qui présente son rapport financier en s'appuyant sur un diaporama « Powerpoint »©. Il présente succinctement la structure du club, son fonctionnement et son classement :

- 2^{ème} club d'Indre et Loire, sur 7
- 5^{ème} club de la Région Centre, sur 47
- 133^{ème} club national, sur 983
- 315 licenciés (de 6 à 70 ans...), 95 nageurs classés

Il insiste sur l'importance du bénévolat effectué par les dirigeants, officiels et bénévoles du club, qui représente plus de 3 900 h de travail par an (soit sur la base du SMIC plus de 59 000,00 €, ou 2,5 équivalents temps plein), et précise que si le club devait rémunérer des salariés pour faire ce travail, la cotisation devrait être augmentée d'au moins 190,00 €. Il lance un appel aux parents et adhérents présents pour qu'ils s'investissent plus dans le fonctionnement du club.

Le trésorier aborde ensuite la trésorerie du club

Compte d'exploitation et de résultat 2016-2017

Il présente ensuite le compte d'exploitation et de résultat de l'exercice 2016/2017, et le commente :

Recettes

Le nombre d'adhérents était de 315 et les cotisations se sont élevées à 61 585,00 €

La ville de JOUE LES TOURS a maintenu la subvention de fonctionnement à 17 000,00 € et a accordé une subvention exceptionnelle de 1 000,00 € pour le meeting de Chartres, auxquelles s'ajoutent 2 000,00 € accordés par TOURS METROPOLE. Le CNDS a accordé une subvention de 2 400,00 €.

Les participations aux déplacements ont été sensiblement diminuées en raison notamment des lieux de compétitions.

o <u>Dépenses</u>

Le poste Matériel est réduit, le minibus étant en classe II « Immobilisations ». Son utilisation (acquisition, emprunt, assurance...) est déficitaire d'au moins 3 000,00 € en année pleine par rapport à la location.

La Masse salariale (43 800,00 €) a augmenté car il a fallu compléter l'équipe d'encadrement et des formations continues ont été proposées aux salariés.

Les frais du stage de VICHY ont été réduits avec un nombre de participants contenu,

Le trésorier explique aussi qu'une facture de 2 680,00 € de la ville de JOUE LES TOURS (mise à disposition d'ETAPS à Bulle d'O, suite aux modifications de planning) n'est parvenue au club qu'en décembre 2016, alors qu'elle était imputable à l'exercice précédent.

o Résultat

Le déficit de trésorerie s'élève à 8 225,00 € et le déficit comptable à 10 128,00 €

Le déficit s'explique par l'absence de recettes de prestations de service, la diminution des participations aux déplacements, une facture de la ville de JOUE LES TOURS de 2 680,00 € imputable à l'exercice précédent, et une augmentation de la masse salariale.

Bilan au 31 août 2017

Le bilan constate notamment :

- La dégradation importante de la trésorerie disponible (qui couvre moins d'un mois de fonctionnement alors que la prudence imposerait au minimum 3 mois de trésorerie...)
- La comptabilisation du « solde » non encore utilisé de la subvention Région Centre (parallèlement à l'amortissement du minibus) .

Le trésorier présente enfin des statistiques sur les 10 dernières années, et remercie la ville de JOUE LES TOURS, la communauté d'agglomération TOUR(S) PLUS devenue TOURS METROPOLE, le CONSEIL DEPARTEMENTAL d'INDRE ET LOIRE, la Région CENTRE VAL DE LOIRE, et les partenaires pour leur soutien.

5 = RAPPORT des Contrôleurs aux Comptes

Francine MARCHEAU présente le rapport de contrôle des comptes duquel il résulte :

- que les contrôleurs aux comptes (Stéphane OGIER, Jean-Louis FERRIE et elle-même) se sont réunis avec le trésorier le 23 novembre 2017 au bureau du Club pour examiner les comptes de l'exercice, vérifier les pièces

- et justificatifs présentés par le Trésorier, et qu'ils ont obtenu chaque fois qu'ils le souhaitaient les précisions, justifications et explications utiles,
- qu'ils se sont inquiétés de la forte évolution de certaines dépenses, et du déficit d'exploitation important et persistant.
- qu'ils ont proposé quelques suggestions techniques pour une meilleure compréhension des comptes,
- qu'ils ont constaté la bonne tenue des livres et comptes de l'exercice clos le 31 août 2017 et n'ont émis aucune réserve.

Il propose donc à l'assemblée d'approuver ces comptes, et de donner quitus et décharge au Trésorier pour l'exercice 2016/2017 et sollicite les personnes présentes pour compléter la commission de contrôle des comptes.

6 = APPROBATION du RAPPORT FINANCIER du TRESORIER, du COMPTE DE RESULTAT et du BILAN

Le Président propose donc à l'assemblée d'approuver le compte rendu financier, le compte de résultat et le bilan de l'exercice 2016 / 2017, et de donner quitus à Roger CLENET, Trésorier :

Contre: 0, Abstention: 0 = le rapport financier, le compte d'exploitation, et le bilan de l'exercice 2016-2017 sont adoptés à l'unanimité, et quitus et décharge sont donnés au Trésorier.

Le Trésorier remercie l'assemblée et les contrôleurs aux comptes.

Christophe RIEANT rappelle que les clubs sportifs sont contrôlés régulièrement, notamment par l'URSSAF.

7 = PROJET DU CLUB et BUDGET PREVISIONNEL 2017-2018

Le Trésorier reprend son exposé. Il détaille et explique le coût de certains déplacements (pour une compétition inter régionale et le stage de VICHY d'avril 2017). Il remercie la ville de JOUE LES TOURS, le Conseil Départemental d'INDRE ET LOIRE, la Région CENTRE VAL DE LOIRE et le CNDS pour leur soutien permanent au fonctionnement du club.

Puis il présente le budget prévisionnel du Club pour la saison 2017/2018 et en explique les principaux postes, ce budget étant voulu « raisonnable » compte tenu de la situation financière tendue.

Le trésorier précise notamment que les recettes prévues de cotisations sont basées sur la stabilité du nombre d'adhérents, et que les dépenses tiennent compte de la création d'un emploi à temps plein. Les finances du club requièrent donc encore une vigilance particulière pour retrouver l'équilibre.

Après cet exposé, le Président met aux voix le budget prévisionnel 2017-2018 :

Contre : 0, Abstention : 0 = le budget prévisionnel 2017-2018 est adopté à l'unanimité.

8 = Fixation des COTISATIONS pour la saison 2018 / 2019

Le Président explique que les cotisations sont fixées une année à l'avance.

Il précise que le club n'organisera pas de stage cette année pour faire des économies.

Il indique aussi:

- que le club a obtenu cette année du CNDS une subvention CNDS Emploi étalée sur 4 ans : il sera versé 12 000,00 € cette année, et des versements dégressifs les 3 années suivantes.
- qu'une demande de subvention « Cap Asso » a été présentée à la Région Centre Val de Loire : si elle est définitivement accordée, le club bénéficiera d'un versement de 8 000,00 € pour l'année sportive en cours.

Il faut néanmoins prévoir l'avenir pour les enfants qui continueront à nager, afin de pouvoir les emmener au plus haut niveau (Christophe RIEANT rappelle que Jean-Luc ZEPHYR et Maëlle DAVID ont participé aux Championnats de France à STRASBOURG, et que Loïc GUILPAIN a représenté le club aux Championnats Mondiaux de Natation à BUDAPEST)

Il précise que le barème des participations pour les déplacements en compétition sera le suivant : 15,00 € par jour de compétition dans le département, 20,00 € par jour pour les compétitions hors département. Ces participations concernent le coût des repas, des déplacements, et de l'encadrement.

Christophe RIEANT explique que le Comité Directeur a fait une étude sur les cotisations avec notamment la comparaison des cotisations d'autres clubs qui ont tous augmenté leur cotisation, et celle de JOUE NATAION est l'une des plus faibles.

Le nouveau bureau de la FFN envisage de maintenir la licence fédérale à son niveau.

Pour fixer les cotisations des années à venir, Il faut anticiper la dégressivité des aides publiques.

Le Trésorier présente un rapide comparatif des cotisations appelées par différents clubs de natation et d'autres sports de la région et d'autres villes, cotisations qui vont de 200,00 € à 410,00 €, alors qu'elle n'est au Club que de 186,00 € pour l'année en cours (soit 222,00 € licence incluse).

Le Président reprend la parole et explique que le comité directeur propose de revaloriser la cotisation « club » pour rééquilibrer les comptes, et de la fixer pour 1 nageur à 210,00 €, avec une réduction progressive pour chacun des nageurs de la même famille à partir du 2^{ème}, le tout selon le barème suivant :

Cotisation pour les nageurs :

Nombre de nageurs	Cotisation de base	2 ^{ème} nageur (-5,00 €)	3 ^{ème} nageur (- 10,00 €)	4 ^{ème} nageur (- 15,00 €)	TOTAL cotisation	Licence FFN (prévision)	TOTAL licence incl.
1	210,00€				210,00€	37,00€	247,00 €
2	210,00€	205,00€			415,00€	74,00€	489,00 €
3	210,00€	205,00€	200,00€		615,00€	111,00€	726,00 €
4	210,00€	205,00€	200,00€	195,00€	810,00 €	148,00€	958,00€

La cotisation comprend un droit d'adhésion de 40,00 € et une participation au fonctionnement du club Le montant de la licence 2018-2019 mentionné ci-dessus est estimatif, et ne sera connu qu'ultérieurement.

• cotisation pour les dirigeants et officiels non parents de nageurs : 37,00 €

Le trésorier termine son exposé, rappelle les besoins de juges et officiels en compétition, les principes de la loi du 1^{er} juillet 1901 sur les associations et lance à nouveau un appel aux parents pour qu'ils participent plus à la vie du club, et apportent un peu d'aide au fonctionnement.

Le Président ouvre la discussion puis, personne ne souhaitant intervenir, le Président propose à l'assemblée d'approuver le barème de cotisations 2018 / 2019 présenté ci-dessus :

Contre : 0, Abstention : 0 = la cotisation de base est fixée à 210,00 € (hors licence) pour le f^r nageur, avec dégressivité à partir du 2^{ème} nageur, le barème ci-dessus des cotisations pour la saison 2018-2019 est adopté, et la cotisation pour les dirigeants et officiels est fixée à 37,00 € : décision prise à l'unanimité.

9 = DESIGNATION DES CONTROLEURS AUX COMPTES

Le Président sollicite les contrôleurs aux comptes pour qu'ils poursuivent leur mission, ce qu'ils acceptent, et demande à l'assemblée que d'autres personnes se proposent pour compléter l'équipe.

Le Président demande donc à l'assemblée de désigner Mme Francine MARCHEAU, Mr Jean-Louis FERRIE, et Mr Stéphane OGIER comme contrôleurs aux comptes pour l'exercice 2017-2018.

Le Président met aux voix leur nomination :

> Contre: 0, Abstention: 0 = Mme Francine MARCHEAU, Mr Jean-Louis FERRIE, et Mr Stéphane OGIER sont élus à l'unanimité contrôleurs aux comptes pour une durée d'un an (exercice 2017-2018).

10 = COMPTE RENDU SPORTIF de la saison 2016/2017, et PALMARES

En l'absence de Jean-Louis BERAUDY, le Président présente le bilan sportif du club (annexé aux présentes) et explique le classement du club sur les 6 dernières années : le club obtient de bons résultats et se maintient globalement, malgré une petite chute au classement national (car le club n'avait pas d'équipe aux interclubs avenirs), et 2 nageurs sont allés aux championnats du monde Elite (Jean-Luc ZEPHYR) et Maîtres (Loïc GUIPLAIN)

Jean-Luc ZEPHYR a pour objectif les prochains Jeux Olympiques

Maëlle DAVID est vice championne de France scolaire et a été finaliste Jeunes aux Championnats de France Elite à SCHILTIGHEIM, 4 nageurs ont participé au meeting international à AMIENS. 9 nageurs aux championnats de France N 2 à CHARTRES. et 2 nageurs en inter région.

rappeler que Maëlle a été finaliste Jeunes aux chamts de France Elite à Schiltigheim Un mot aussi de remerciements aux entraineurs qui travaillent au long de l'année (Clément etc...)

Chez les jeunes, de nombreux nageurs ont obtenu les tests ENF (Pass'sport de l'Eau, Pass'compét).

Le club a obtenu la labellisation « Club Formateur », et sa labellisation « NFS » est confirmée.

Il exprime quelques regrets pour une seule qualification au niveau Nationale1, certains nageurs ayant malgré tout un potentiel qu'ils ne mettent pas suffisamment en valeur.

Le club a participé à 44 compétitions sur l'année, notamment des championnats régionaux et nationaux,

Il faut un rapide focus sur l'organisation technique des séances d'entrainements, des stages pendant les vacances scolaires, et rappelle le nouveau site internet, et page Facebook du club.

Il remercie le club des Enfants de Neptune de TOURS pour leur accueil à la piscine BOZON (bassin de 50 m), et pour la mutualisation de certains déplacements et activités, et également tous les entraineurs qui travaillent tout au long de l'année (Clément, Damien, Alexis, Thomas)

11 = INTERVENTION des INVITES

Après l'intervention de Mr MOULAY en début de réunion, le Président Christophe RIEANT donne la parole aux autres invités.

• Mr Bernard HUMBLOT, Maire Adjoint aux Sports de JOUE LES TOURS

Mr Bernard HUMBLOT, Maire Adjoint aux sports de JOUE LES TOURS, remercie le Président de l'avoir invité à cette assemblée et excuse Monsieur le Maire, retenu par d'autres engagements.

Il constate que JN est un club phare de JOUE LES TOURS, avec une notoriété importante. Le club est dynamique par sa participation à de nombreuses compétitions et se classe à un niveau élevé. Le classement du club est le fruit du travail des entraineurs et des dirigeants. La ville de JOUE a obtenu le label de « ville active et sportive ».

Il aborde la question des créneaux d'entrainements accordés au club, et reste conscient des besoins du club. La ville fait son possible pour répartir les créneaux entre tous les clubs, les associations, les scolaires, et le public. Il comprend les attentes du club avec l'ouverture de Bulle d'O, et explique que la ville ne peut se passer du public (Bulle d'O ayant coûté près de 13 millions d'euros, avec un coût de fonctionnement annuel de 1,5 Millions d'euros, et un déficit de l'ordre d'un million d'euros). Il rappelle que l'équipe municipale a pris le projet « en route » et regrette que Bulle d'O ne comporte pas de pataugeoire pour les tous petits (erreur de conception).

En outre les dotations d'Etat diminuent régulièrement. Jean Bouin a été maintenue en activité pour un an et des études sont en cours pour son avenir.

Sur le plan financier, la situation est saine malgré un déficit de 9 000,00 € expliqué par l'activité importante.

Mr HUMBLOT confirme que la ville continuera à soutenir le club avec l'aide de TOURS METROPOLE, et rappelle qu'il faut ajouter les subventions indirectes constituées par la mise à disposition des équipements, dont le coût pour 2016, est évalué à 153 700,00 €.

Mr HUMBLOT explique que le club de rugby reçoit chaque année environ 100 000,00 € de partenariats.

Le club investi sur la formation qualifiante, et le label est la récompense de l'investissement du club et de son équipe dirigeante.

Il remercie les bénévoles, insiste sur l'importance de leur travail, et encourage ceux qui peuvent le faire à s'investir pour aider le club. Il salue également l'investissement pour la santé avec l'activité NFS, et félicite l'action de l'équipe dirigeante.

• Philippe ROUSSEAU, Président du Comité Départemental de Natation FFN

Mr Philippe ROUSSEAU remercie le Président de l'avoir invité à cette assemblée. Il regrette de ne pouvoir être présent chaque année. Il remercie les élus pour leur présence, et notamment pour les mises à disposition de bassin pour l'organisation de plusieurs compétitions.

Il remercie aussi les bénévoles, notamment ceux qui participent au fonctionnement du Comité départemental. Il insiste sur les difficultés de renouveler les bénévoles et rappelle que le club de LOCHES rencontre les mêmes difficultés, et envisage de fermer.

Il remarque que les politiques de l'Etat et des collectivités changent fréquemment, ce qui rend difficile pour les clubs la mise en place de projets.

Il conclut en demandant à l'assemblée d'applaudir les bénévoles.

Le Président remercie Philippe ROUSSEAU et demande à la salle s'il y a des questions.

12 = QUESTIONS DIVERSES

12 - 1 - Avenir de la Piscine Jean Bouin

Jean Louis FERRIE interroge Mr HUMBLOT sur l'avenir de la Piscine Jean Bouin.

Mr HUMBLOT répond que la difficulté vient de ce qu'il n'y a plus de pièces de rechanges pour une installation technique qui date de 40 ans. .

Une participante déplore que la piscine Bulle d'O soit insuffisante malgré un budget important, et rappelle qu'à l'ouverture il n'y avait pas d'électricité à l'extérieur,

Mr HUMBLOT passe la parole à Mr Vincent TELEGA, 1^{er} adjoint en charge des finances de la Ville de JOUE LES TOURS, qui rappelle le projet de nouvelle piscine avait été préparé à coût réduit, avec un bassin extérieur de 8 m seulement et explique que divers équipements n'avaient pas été prévus (aménagements extérieurs, parking, etc...). L'équipe municipale a élargi le bassin extérieur à 5 lignes, et étudie la possibilité d'aménager une pataugeoire.. La piscine de l'Alouette devait fermer mais a été rénovée et reste en activité pour les plus jeunes et les associations d'anciens. La Piscine Jean Bouin est conservée une seconde année en fonctionnement, et une

étude est en cours pour savoir s'il est possible de la rénover et de la conserver pour l'usage des clubs et associations. Il explique aussi qu'il a été fait le choix de conserver Bulle d'O en régie municipale pour maintenir un coût réduit pour les usagers, ce qui implique un financement important de la ville par rapport à l'investissement de la Métropole.

La rénovation d'une piscine devrait coûter entre 4 et 6 millions d'euros.

12 - 2 = Groupe Maîtres à la piscine Jean Bouin

Marc STRENS remercie le club et la ville pour l'attribution d'un créneau supplémentaire à la piscine Jean Bouin pour le groupe Maîtres. Il suggère que le partage avec le TCJ soit fait sur la base de 6 lignes (3 et 3) et non 5 (2 et 3)

Mme SIMON rappelle aussi que le TCJ TRIATHLON CLUB de JOUE ne nage pas le mercredi soir.

12 - 3 = FORMATION

Le Président passe la parole à Magali JOURDAIN, responsable régionale de la formation au sein de l'ERFAN (Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation), qui explique comment les jeunes peuvent devenir entraineur de natation et encadrer des groupes :

- Assistant club : dès 14 ans, avec 4 demi journées de formation
- Brevet Fédéral 1 (encadrement du sauv'nage) : dès 15 ans, avec 5 week-end de formation,
- BF 2 dès 16 ans (encadrement du Pass sport de l'eau et pass compét)
- BF 3 dès 17 ans encadrement régional
- BF 4 et BF 5 dès 18 ans pour l'encadrement au niveau national ou international,

Magali JOURDAIN précise qu'il est possible de devenir officiel C Chronométreur à partir de 14 ans et que plusieurs jeunes nageurs ont suivi et suivent des formations d'assistant club et brevet fédéral 1.

La FFN a obtenu un nouveau titre pour le MSN « monitorat sportif de natation », brevet d'Etat qui permet d'être entraineur, d'être rémunéré par un club de natation, et d'assurer une surveillance sous le contrôle d'un maître nageur diplômé. Il reste ensuite les formations de BP JEPS pour devenir maître nageur, et il y a une « passerelle » qui permet avec les formations fédérales, d'obtenir facilement le diplôme de Maître nageur sauveteur (alors que la formation de base nécessite 600 heures de formation réparties sur une année).

12 – 4 = COUPE DE NOEL et Meeting MAITRES

Le Président précise que cette année, la fête du club (la traditionnelle Coupe de Noël depuis de très nombreuses années) aura lieu le dimanche 3 décembre 2017 à la Piscine Jean Bouin, et invite les nageurs à venir nombreux avec leur famille.

Le Président rappelle aussi le 3^{ème} Meeting Maîtres de JOUE NATATION prévu le dimanche 14 janvier 2018 à Bulle d'O, avec le bassin extérieur pour l'échauffement et la récupération.

Le Président demande à la salle s'il y a encore des questions ou interventions et il propose aux enfants et nageurs de venir pour la photo souvenir.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, le Président RIEANT lève la séance à 20 h 15, remercie les participants et les intervenants et les invite à partager le « verre de l'amitié »

Le Président, Christophe RIEANT

Le secrétaire, Gérard BENARD,